

**EXPLICATION DES ÉCARTS ENTRE LE  
RAPPORT ANNUEL 2016 ET LE DOSSIER  
TARIFAIRES 2016 ET SUIVI DU  
DÉVELOPPEMENT DES OUTILS D'ANALYSE**

**(suivi des décisions D-2013-106, D-2014-077 et D-2014-165)**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>1 Analyse des écarts entre le Rapport annuel 2016 et la Cause tarifaire 2016 (volumes et nombre de clients) .....</b>	<b>3</b>
1.1 Mise en contexte.....	3
1.2 Analyse des écarts du marché des grandes entreprises (GE).....	4
1.3 Analyse des écarts du marché des petit et moyen débits (PMD).....	5
<b>2 Développement des outils d'analyse .....</b>	<b>7</b>
2.1 Mise en contexte.....	7
2.2 Développement des outils informatiques d'analyse .....	7
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>8</b>

## **INTRODUCTION**

1 Dans sa décision D-2014-077 relative au dossier tarifaire 2014, la Régie de l'énergie (la  
2 « Régie ») ordonnait à Société en commandite Gaz Métro (« Gaz Métro ») de :

3 « [516] [...] poursuivre le développement d'outils informatiques [requis par la décision D-2013-106]  
4 qui permettront d'établir des bases de données historiques de consommation et de facturation.  
5 L'analyse de ces données lui permettra de dégager des tendances sur l'évolution réelle de la  
6 consommation des clients. »

7 Dans sa décision D-2014-165 relative au Rapport annuel 2013, la Régie prenait acte :

8 « [147] [...] du suivi déposé par le Distributeur à l'égard de sa réflexion sur l'identification des  
9 données réelles de base, à savoir le nombre de clients, les volumes de vente et les revenus par  
10 palier tarifaire. La Régie s'en déclare satisfaite et s'attend, à partir du rapport annuel 2014, à la  
11 présentation d'une analyse comparative entre les revenus réels par palier de consommation  
12 annuelle et ceux présentés lors de la cause tarifaire. »

13 La présente pièce vise à comparer les volumes et le nombre de clients du Rapport annuel 2016  
14 avec ceux de la Cause tarifaire 2016 ainsi qu'à donner une mise à jour du développement d'outils  
15 informatiques.

## **1 ANALYSE DES ÉCARTS ENTRE LE RAPPORT ANNUEL 2016 ET LA CAUSE TARIFAIRE 2016 (VOLUMES ET NOMBRE DE CLIENTS)**

### **1.1 MISE EN CONTEXTE**

16 Dans sa décision D-2013-106, la Régie indiquait que :

17 « [532] [...] les données prévisionnelles et réelles sont au cœur des activités du distributeur. Elles  
18 lui permettent de connaître sa clientèle et d'en mesurer l'évolution afin de déterminer des stratégies  
19 de marché. Ces données sont fondamentales, tant pour le distributeur et les intervenants que pour  
20 la Régie. »

21 La section suivante présente une analyse comparative entre les données réelles et  
22 prévisionnelles de l'année 2016 pour le marché des grandes entreprises (GE) ainsi que pour celui  
23 des petit et moyen débits (PMD).

## 1.2 ANALYSE DES ÉCARTS DU MARCHÉ DES GRANDES ENTREPRISES (GE)

- 1 Le tableau suivant présente la comparaison entre les volumes et le nombre de clients réels 2016  
 2 par rapport à ceux prévus lors de la Cause tarifaire 2016 pour le marché des grandes entreprises  
 3 (GE).

**Tableau 1 – Marché des grandes entreprises (GE)**

RÉEL 2016			BUDGET 2016			ÉCARTS RÉEL vs BUDGET	
DESCRIPTION	NOMBRE USAGERS	VOLUMES DE DISTRIBUTION (10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> )	DESCRIPTION	NOMBRE USAGERS	VOLUMES DE DISTRIBUTION (10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> )	NOMBRE USAGERS (#)	VOLUMES DE DISTRIBUTION (10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> )
PALIER 4.6	49	254 843	PALIER 4.6	48	263 615	1	(8 772)
PALIER 4.7	32	648 591	PALIER 4.7	35	692 414	(3)	(43 823)
PALIER 4.8	11	519 948	PALIER 4.8	12	546 902	(1)	(26 954)
PALIER 4.9	4	629 320	PALIER 4.9	3	754 944	1	(125 624)
PALIER 4.10	2	521 322	PALIER 4.10	2	291 626	-	229 696
<b>TARIF 4</b>	<b>98</b>	<b>2 574 024</b>	<b>TARIF 4</b>	<b>100</b>	<b>2 549 501</b>	<b>(2)</b>	<b>24 523</b>
PALIER 5.5 VA	18	33 990	PALIER 5.5 VA	20	43 791	(2)	(9 801)
PALIER 5.5 VB	31	52 969	PALIER 5.5 VB	32	55 311	(1)	(2 342)
PALIER 5.6 VA	5	32 986	PALIER 5.6 VA	6	29 693	(1)	3 293
PALIER 5.6 VB	9	45 883	PALIER 5.6 VB	11	55 663	(2)	(9 780)
PALIER 5.7 VA	3	19 873	PALIER 5.7 VA	3	22 817	-	(2 944)
PALIER 5.7 VB	4	17 324	PALIER 5.7 VB	5	17 051	(1)	272
PALIER 5.8 VA	3	20 284	PALIER 5.8 VA	3	59 557	-	(39 273)
PALIER 5.8 VB	1	1 767	PALIER 5.8 VB	1	147	-	1 620
PALIER 5.9 VA	4	61 394	PALIER 5.9 VA	3	28 025	1	33 369
PALIER 5.9 VB	-	-	PALIER 5.9 VB	-	-	-	-
<b>TARIF 5</b>	<b>78</b>	<b>286 470</b>	<b>TARIF 5</b>	<b>84</b>	<b>312 055</b>	<b>(6)</b>	<b>(25 585)</b>
<b>TOTAL (excl GA)</b>	<b>176</b>	<b>2 860 494</b>	<b>TOTAL (excl GA)</b>	<b>184</b>	<b>2 861 556</b>	<b>(8)</b>	<b>(1 062)</b>
GA	2	46 064	GA	2	8 000	-	38 064
<b>TOTAL</b>	<b>178</b>	<b>2 906 558</b>	<b>TOTAL</b>	<b>186</b>	<b>2 869 556</b>	<b>(8)</b>	<b>37 002</b>

- 4 Pour le tarif D<sub>4</sub>, les volumes livrés présentent une hausse par rapport aux volumes prévus de la  
 5 Cause tarifaire 2016.

- 6 Les écarts observés aux sous-tarifs 4.10 et 4.9 sont étroitement liés. En effet, la hausse observée  
 7 au tarif 4.10 s'explique en grande partie par le fait qu'un client du secteur de la métallurgie devait  
 8 réduire son volume souscrit dès avril 2016 et consommer au sous-tarif 4.9, mais ce client a plutôt  
 9 maintenu son volume souscrit éligible au sous-tarif 4.10 pour l'ensemble de l'année. L'écart  
 10 défavorable au tarif 4.9 a aussi été amplifié par l'usage d'énergie interne d'un client du secteur  
 11 de la chimie/pétrochimie et par la baisse de production de clients des secteurs de l'aluminium et  
 12 de la chimie/pétrochimie. Ces baisses au sous-tarif 4.9 ont par contre été atténuées par la hausse

1 de volume souscrit d'un client des pâtes et papier. Pour cette même raison, ce client explique  
2 aussi la baisse significative aux sous-tarifs 4.8 et 5.8 VA ainsi que la hausse au sous-tarif 5.9 VA.  
3 Cette baisse de volume au sous-tarif 4.8 a cependant été réduite puisqu'un client initialement  
4 budgété au sous-tarif 4.7 a lui aussi augmenté son volume souscrit et est devenu admissible au  
5 sous-tarif 4.8.

6 Par ailleurs, la baisse au sous-tarif 4.7 s'explique par la hausse moins importante que prévu du  
7 volume souscrit chez un client institutionnel. Ce client a plutôt consommé au sous-tarif 4.6. La  
8 baisse au sous-tarif 4.7 a été amoindrie puisqu'un client du secteur des pâtes et papier a  
9 augmenté son volume souscrit et haussé son niveau global de production. Ce client initialement  
10 projeté en combinaison 4.7 et 5.7 a augmenté son volume de positionnement et a donc  
11 consommé aux tarifs 4.7 et 5.8 VA. De surcroît, la baisse globale au sous-tarif 4.6 s'explique  
12 aussi par une nouvelle vente attendue dans le secteur du marché du gaz naturel comprimé qui  
13 ne s'est pas matérialisée.

14 De plus, deux clients du secteur de la chimie/pétrochimie ont modifié leur profil de production et  
15 ont consommé davantage que ce qui était anticipé au tarif 5.9 VA. Finalement, la baisse des  
16 volumes au sous-tarif 5.6 VB s'explique par des migrations vers le tarif D1 pour deux clients  
17 institutionnels ainsi que par la hausse de volume souscrit pour un autre client institutionnel en  
18 combinaison tarifaire 305 et 5.6 VB.

19 Pour ce qui est du GA, les volumes livrés présentent une légère hausse par rapport aux volumes  
20 prévus de la Cause tarifaire 2016. Cette croissance des volumes résulte des livraisons de gaz  
21 d'appoint concurrence plus importantes que celles anticipées. Des clients des secteurs de la  
22 construction et manufacturier ont profité du faible prix du gaz naturel et ont préféré en faire  
23 l'utilisation plutôt que d'utiliser des alternatives énergétiques plus polluantes. La hausse de gaz  
24 d'appoint (GA) résulte aussi du fait que des clients au tarif interruptible ont consommé du gaz  
25 d'appoint pour éviter une interruption (GAI). Par ailleurs, les volumes en gaz d'appoint (GA) prévus  
26 à la Cause tarifaire 2016 comprennent uniquement des volumes en gaz d'appoint concurrence  
27 (GAC).

### 1.3 ANALYSE DES ÉCARTS DU MARCHÉ DES PETIT ET MOYEN DÉBITS (PMD)

- 1 Le tableau suivant présente la comparaison entre les volumes et le nombre de clients réels 2016  
 2 par rapport à ceux prévus lors de la cause tarifaire pour le marché des petit et moyen débits  
 3 (PMD).

**Tableau 2 – Marché petit et moyen débits (PMD)**

RÉEL 2016			BUDGET 2016			ÉCARTS RÉEL vs BUDGET	
DESCRIPTION	NOMBRE USAGERS (#)	VOLUMES DE DISTRIBUTION (10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> )	DESCRIPTION	NOMBRE USAGERS (#)	VOLUMES DE DISTRIBUTION (10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> )	NOMBRE USAGERS (#)	VOLUMES DE DISTRIBUTION (10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> )
0-1 095 m <sup>3</sup> /an	58 403	24 079	0-1 095 m <sup>3</sup> /an	58 436	27 240	(33)	(3 161)
1 095-3 650 m <sup>3</sup> /an	76 640	147 277	1 095-3 650 m <sup>3</sup> /an	78 161	160 579	(1 521)	(13 302)
3 650-10 950 m <sup>3</sup> /an	32 690	176 795	3 650-10 950 m <sup>3</sup> /an	32 270	187 057	420	(10 262)
10 950-36 500 m <sup>3</sup> /an	19 588	369 026	10 950-36 500 m <sup>3</sup> /an	19 602	370 572	(14)	(1 546)
<b>&lt; 36 500 m<sup>3</sup>/an</b>	<b>187 321</b>	<b>717 177</b>	<b>&lt; 36 500 m<sup>3</sup>/an</b>	<b>188 469</b>	<b>745 448</b>	<b>(1 148)</b>	<b>(28 271)</b>
36 500-109 500 m <sup>3</sup> /an	8 722	509 332	36 500-109 500 m <sup>3</sup> /an	8 625	491 368	97	17 964
109 500-365 000 m <sup>3</sup> /an	2 405	418 422	109 500-365 000 m <sup>3</sup> /an	2 502	429 745	(97)	(11 323)
365 000-1 095 000 m <sup>3</sup> /an	454	255 903	365 000-1 095 000 m <sup>3</sup> /an	453	254 540	1	1 363
1 095 000-3 650 000 m <sup>3</sup> /an	99	174 205	1 095 000-3 650 000 m <sup>3</sup> /an	97	164 688	2	9 518
> 3 650 000 m <sup>3</sup> /an	17	73 438	> 3 650 000 m <sup>3</sup> /an	20	81 675	(3)	(8 237)
<b>&gt; 36 500 m<sup>3</sup>/an</b>	<b>11 697</b>	<b>1 431 300</b>	<b>&gt; 36 500 m<sup>3</sup>/an</b>	<b>11 697</b>	<b>1 422 015</b>	<b>(0)</b>	<b>9 285</b>
<b>TARIF 1 régulier</b>	<b>199 018</b>	<b>2 148 477</b>	<b>TARIF 1 régulier</b>	<b>200 166</b>	<b>2 167 464</b>	<b>(1 148)</b>	<b>(18 986)</b>
TARIF 1 avec rabais transitoire	832	344 300	TARIF 1 avec rabais transitoire	953	385 102	(121)	(40 803)
<b>TOTAL TARIF 1</b>	<b>199 850</b>	<b>2 492 777</b>	<b>TOTAL TARIF 1</b>	<b>201 119</b>	<b>2 552 566</b>	<b>(1 269)</b>	<b>(59 789)</b>
PALIER 3.3	93	18 769	PALIER 3.3	94	17 839	(1)	930
PALIER 3.4	108	78 508	PALIER 3.4	109	74 806	(1)	3 702
PALIER 3.5	67	129 500	PALIER 3.5	73	133 962	(6)	(4 462)
<b>TARIF 3</b>	<b>268</b>	<b>226 777</b>	<b>TARIF 3</b>	<b>276</b>	<b>226 607</b>	<b>(8)</b>	<b>169</b>
<b>TOTAL PMD</b>	<b>200 118</b>	<b>2 719 554</b>	<b>TOTAL PMD</b>	<b>201 395</b>	<b>2 779 173</b>	<b>(1 277)</b>	<b>(59 620)</b>

- 4 Les écarts constatés pour l'année 2016 démontrent que les volumes réels sont inférieurs aux  
 5 volumes prévisionnels au tarif 1 ainsi qu'au tarif 1 avec rabais transitoire, alors qu'ils sont  
 6 similaires au tarif 3 (moins de 0,1 % d'écart). Globalement, les livraisons pour l'année 2016 au  
 7 marché petit et moyen débits sont donc inférieures à celles budgétées.

- 8 Parmi les facteurs ayant influencé à la baisse les livraisons au tarif 1, l'impact le plus important  
 9 est causé par les variations de consommations liées à une conjoncture économique moins  
 10 favorable que celle anticipée au moment de faire la Cause tarifaire 2016. Également, les  
 11 livraisons associées à la maturation des nouvelles ventes pour l'année 2016 ont été inférieures à  
 12 celles budgétées ce qui impacte également à la baisse les livraisons. Une partie de cette baisse

1 est compensée par un nombre plus élevé qu'anticipé de clients qui ont migré du tarif 1 avec rabais  
2 transitoire vers le tarif 1.

3 Finalement, les livraisons des clients au tarif 1 avec rabais transitoire sont inférieures à celles  
4 anticipées au budget 2016. La conjoncture économique moins favorable qu'anticipée affecte les  
5 livraisons à la baisse. De plus, un nombre plus élevé qu'anticipé de clients ont migré du tarif 1  
6 avec rabais transitoire vers le tarif 1 ou le tarif 3 ce qui a un effet à la baisse sur les livraisons à  
7 ce tarif.

8 Il importe de rappeler que les facteurs de base utilisés pour établir la prévision sont appliqués  
9 globalement. Dans un deuxième temps, cette prévision est ventilée par palier de consommation  
10 annuelle à l'aide d'une répartition basée sur l'historique de consommation. Les variations de  
11 consommation étant calculées et justifiées par des facteurs globaux, il n'est pas possible  
12 d'expliquer les écarts par palier, et ce, jusqu'au moment où les outils d'analyse auront été  
13 développés et mis en place.

## **2 DÉVELOPPEMENT DES OUTILS D'ANALYSE**

### **2.1 MISE EN CONTEXTE**

14 Dans sa décision D-2013-106, la Régie ordonnait à Gaz Métro de :

15 « [540] [...] mettre en place, le plus rapidement possible, les outils informatiques requis pour être  
16 en mesure d'identifier les données réelles de base, à savoir le nombre de clients, les volumes de  
17 vente et les revenus par palier et sous palier tarifaire. »

18 Un suivi de cette décision a été donné par Gaz Métro dans le Rapport annuel 2015 (R-3951-2015,  
19 B-0111 Gaz Métro-9, Document 4). La présente section vise à donner une mise à jour des  
20 progrès réalisés par Gaz Métro au cours de l'exercice 2016.

### **2.2 DÉVELOPPEMENT DES OUTILS INFORMATIQUES D'ANALYSE**

21 Comme mentionné dans le Rapport annuel 2015 (R-3951-2015, B-0111 Gaz Métro-9,  
22 Document 4), l'achèvement du projet de refonte informatique des tarifs, qui constitue l'assise du  
23 projet de développement de l'outil d'analyse des revenus et des volumes, a permis à Gaz Métro  
24 de procéder à l'identification des besoins durant l'année 2016.

1 Cette étape a permis à Gaz Métro de s'arrêter sur une solution finale en définissant plus  
2 précisément les informations à consolider à l'intérieur des bases de données ainsi que ses  
3 besoins en termes d'analyses. Le choix de la solution finale étant désormais déterminé, les  
4 étapes de développement et de réalisation du projet commenceront durant le premier trimestre  
5 de l'année 2017. Gaz Métro anticipe donc que l'implantation et la mise en production de ses  
6 nouveaux outils informatiques débutera au cours de l'année 2018.

## **CONCLUSION**

7 Gaz Métro réitère que les explications de variation de consommation par palier demeurent  
8 difficiles. Le développement et la mise en place des nouveaux outils informatiques visent  
9 essentiellement à remédier à cet enjeu. Lorsqu'une base de données portant sur l'historique de  
10 consommation des clients sera constituée, Gaz Métro pourra développer une méthodologie  
11 basée sur une prévision par palier afin de fournir des explications plus détaillées sur les volumes,  
12 le nombre de clients et les revenus.

13 **Gaz Métro demande à la Régie de prendre acte de la réponse au suivi exigé par la décision**  
14 **D-2014-165 à l'égard de l'explication des écarts entre le Rapport annuel 2016 et la**  
15 **Cause tarifaire 2016, ainsi qu'au suivi du développement des outils informatiques exigé**  
16 **par la D-2014-077.**